CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22823** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2002

Forme juridique : SAS

Capital : 39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2002B00148

Siret : 440 929 859 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0021920

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 475551Q1247000 / 001 295855/84

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 475551Q1247000 / 001 295855/84

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : GIRARD OUVRAGES BOIS SAS

1 AVENUE DU GENERAL PATTON
MALESHERBES
45300 LE MALESHERBOIS

Téléphone : 02 38 34 71 30 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PICEA EXCELSA (922 347 562) / GIRARD YOANN PRÉSIDENT

Site Internet : www.gobois.com

E-mail : carine.girard@gobois.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 274 948 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	13	13/12/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	7	23/03/2023
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	11	09/11/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/10/2025 15:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.